



d'un tronçon de trottoir est prévue sur l'avenue Royale. Dans certains dossiers, des demandes de subvention seront faites. Des études seront effectuées afin de mettre à jour le plan d'intervention qui détermine les travaux à venir sur une période de cinq (5) ans pour notre ville.

Nous avons également prévu le remplacement de certains véhicules en 2024. Le Chalet Moisan fera l'objet de réparations importantes et une étude sera réalisée pour la construction d'un nouveau garage municipal. Une somme de 52 000\$ est d'ailleurs prévue en 2024 à cet effet.

Pour terminer, le Parc Oasis Desjardins, entre les rues Roland-Rancourt et Lafortune, verra le remplacement des modules défectueux et le renouvellement d'appareils informatiques pour un montant de 9 000\$.

Notre PTI fait la démonstration que nos priorités pour les 3 prochaines années sont la réfection de notre réseau d'eau potable, comprenant l'usine de filtration et le réseau d'aqueduc, la mise en place d'égouts dans différents secteurs dépourvus de ce service depuis trop longtemps, l'installation d'un surpresseur d'eau pour les citoyens des rues du Coteau et Coin-Joli, sans oublier la réparation et l'entretien de nos routes.

## CONCLUSION

Contrairement à plusieurs villes, à notre arrivée en fonction, Château-Richer ne disposait pas d'un surplus accumulé qui aurait pu être utilisé afin de faire face à la difficile situation économique qui prévaut à la grandeur de la planète. Un surplus accumulé disponible aurait permis de pouvoir réduire l'impact de l'inflation sur les citoyens et nous permettre d'en faire davantage, mais nous devons vivre avec ce dont nous avons hérité et le conseil est convaincu que les choix qui ont été faits et qui seront opérationnalisés dans les prochains mois sont les bons et permettront aux citoyens d'être bien servis.

L'équipe du conseil municipal tient à remercier les membres de l'administration municipale qui ont travaillé avec acharnement et rigueur, faisant preuve de créativité et de flexibilité, pour présenter un budget équilibré et tourné vers l'avenir.

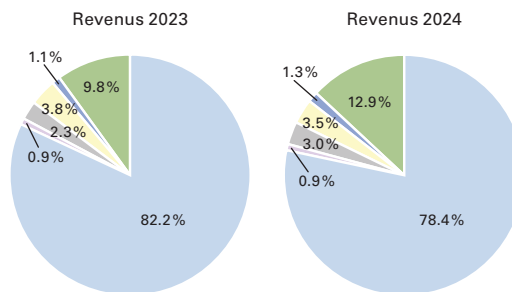
En terminant, nous vous rappelons que vous pouvez rejoindre notre équipe par Messenger en vous rendant sur notre page Facebook « Équipe Gino Pouliot – Agir ensemble ». Il nous fera grand plaisir de discuter avec vous ! Aussi, nous vous invitons à vous abonner à notre page et à celle de la Ville de Château-Richer afin d'avoir accès à une information de qualité et de ne rien manquer de notre vie municipale.

L'équipe du conseil municipal



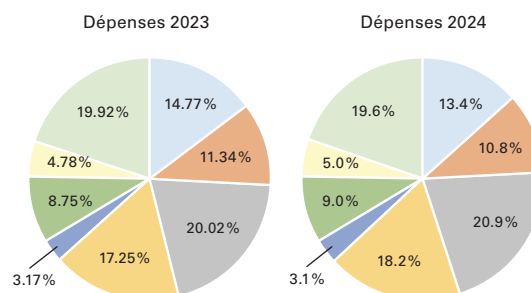
## REVENUS 2023 VS 2024

Source	Revenus 2023		Revenus 2024	
Taxes	6,828,857\$	82.2 %	7,309,827\$	78.4 %
Paiements tenant lieu de taxes	73,360\$	0.9 %	81,171\$	0.9 %
Services rendus	189,400\$	2.3 %	281,231\$	3.0 %
Imposition des droits	319,342\$	3.8 %	326,132\$	3.5 %
Amendes, intérêts et autres	90,500\$	1.1 %	125,502\$	1.3 %
Transferts, ententes partagées	811,110\$	9.8 %	1,204,778\$	12.9 %
<b>TOTAL</b>	<b>8,312,569.00\$</b>	<b>100 %</b>	<b>9,328,641.00\$</b>	<b>100 %</b>



## DÉPENSES 2023 VS 2024

Source	Dépenses 2023		Dépenses 2024	
Administration générale	1,227,526\$	14.77 %	1,251,318\$	13.4 %
Sécurité publique	942,837\$	11.34 %	1,011,348\$	10.8 %
Transport routier	1,664,406\$	20.02 %	1,945,661\$	20.9 %
Hygiène du milieu	1,433,548\$	17.25 %	1,700,604\$	18.2 %
Urbanisme	263,871\$	3.17 %	289,085\$	3.1 %
Loisirs et culture	727,608\$	8.75 %	835,773\$	9.0 %
Frais de financement	397,012\$	4.78 %	466,050\$	5.0 %
Autres activités financières	1,655,761\$	19.92 %	1,828,802\$	19.6 %
<b>TOTAL</b>	<b>8,312,569.00\$</b>	<b>100 %</b>	<b>9,328,641\$</b>	<b>100.0 %</b>



# LA TRIBUNE EXPRESS

## PRÉSENTATION DU BUDGET 2024



\*\*\* Tous les tableaux se retrouvent dans la présentation du budget 2024 sur le site Web de la Ville (chateauricher.qc.ca /Onglet FINANCES / FAITS SAILLANTS DU BUDGET).

Chers citoyens et citoyennes de Château-Richer,

Vous recevez aujourd'hui votre compte de taxes 2024 et je tenais à m'adresser à vous pour vous expliquer le contexte et les détails entourant le budget de cette année. C'est à la séance extraordinaire du 18 décembre 2023 que nous avons adopté le budget 2024. Il était possible pour vous d'assister à la séance ou de vous connecter sur la plateforme Zoom afin de suivre en direct le déroulement et poser vos questions. La Télé d'ici était aussi présente pour la captation et vous trouverez un lien vers l'enregistrement sur le site Internet de la Ville. De plus, une version papier des faits saillants du budget 2024 peut être demandée à l'hôtel de ville.

Comme toutes les villes du Québec, nous avons été touchés dans les derniers mois par la hausse des coûts des biens et services avec un taux d'inflation qui s'est maintenu à un niveau élevé. Dans cette situation exceptionnelle, le conseil municipal avait comme objectifs de maintenir un compte de taxes qui respecte votre capacité de payer et de permettre à la Ville de poursuivre l'amélioration des infrastructures ainsi que des services et des équipements nécessaires à votre qualité de vie.

La Ville fait face à des enjeux importants et voici quelques exemples de ce qui préoccupe particulièrement notre équipe : renouvellement et maintien des infrastructures, mise en place d'une fiscalité compétitive, soutien du développement économique, meilleur partage du fardeau fiscal, maintien d'un niveau d'endettement raisonnable et de la transparence sur la gestion des finances publiques à court, moyen et long terme.

Nous vivons depuis la pandémie une période hors du commun et la situation économique dans laquelle nous évoluons et sur laquelle nous n'avons aucun contrôle apporte son lot de conséquences comme l'augmentation des taux d'intérêt, des coûts des produits et services et des différentes quotes-parts. C'est dans ce contexte difficile que la Ville de Château-Richer a, de façon responsable, tenu compte de l'état actuel de notre ville, hérité notamment des choix budgétaires des années précédentes. Nous en vivons les contre-coups avec des équipements de plus en plus vieillissants, nos bâtiments municipaux pour lesquels peu ou pas d'investissement n'a été fait, de même que nos infrastructures de base incomplètes ou désuètes. Cette situation se fait évidemment ressentir sur le budget et nous impose des choix difficiles, mais combien importants, d'autant plus que la majorité des dépenses de la Ville sont des dépenses incompressibles comme :

- Électricité ;
- Carburant ;
- Quotes-parts ;
- Salaires ;
- Services incendie.

## QUOTES-PARTS

Voici les variations par rapport à 2023 des différentes quotes-parts dont nous avons dû tenir compte. Ce sont des dépenses incompressibles et nous n'avons aucun contrôle sur ces dernières :

	2023	2024	%
MRC de La Côte-de-Beaupré	387 719,00\$	390 972,00\$	0,84 %
Régie d'assainissement des eaux usées Boischatel, L'Ange-Gardien, Château-Richer	359 968,00\$	369 499,00\$	2,65 %
Communauté métropolitaine de Québec	23 492,00\$	22 939,00\$	-2,35 %
Sûreté du Québec	639 312,00\$	669 580,00\$	4,73 %
OMH	15 000,00\$	15 000,00\$	0 %
PLUMobile	32 003,00\$	33 277,50\$	3,98 %
Réseau Biblio	24 635,61\$	25 544,13\$	3,69 %
Contribution piste cyclable (DCDB) 10 ans	0,00\$	20 000,00\$	

## AUTRES DÉPENSES INCOMPRESSIBLES

La gestion des matières résiduelles affiche une augmentation de 12,01 % par rapport à l'an passé. Pour le service incendie, le coût pour 2023 était de 286 746\$, mais pour 2024 nous avons budgété un montant de 464 818\$ puisque nous procéderons cette année à l'achat de matériel respiratoire, un achat que nous avions initialement prévu l'an dernier et qui est plus que jamais nécessaire. En effet, cet équipement date de 2002 et, en plus d'avoir atteint sa durée de vie utile, il est devenu incompatible avec les collègues d'autres villes. La compatibilité des équipements est vitale, car le fait d'avoir un équipement compatible permet de venir en aide à un autre pompier en cas de problème. Afin d'obtenir un meilleur prix, nous avons participé à un achat groupé avec d'autres villes, ce qui nous a permis une économie substantielle de 33 088.05\$.

## IMPACTS DE L'AUDIT

Comme nous vous en avons fait part antérieurement, la CMQ (Commission municipale du Québec) a audité la taxation du service d'eau. C'est dans ce contexte que la firme Mallette avait été mandatée pour revoir la concordance entre les règlements d'emprunt et les règlements de taxation. Ce travail a été fait et, en conséquence, il y a eu ajustement de la taxation sur l'utilisation de l'eau potable. Ce dossier a aussi été suivi par le MAMH (ministère des Affaires municipales et de l'Habitation) afin de s'assurer de la conformité de cette mise à jour.

De façon simultanée, nous avons mandaté la firme Mallette afin de nous apporter une expertise et un regard extérieur sur notre pratique concernant les règlements de taxation dans leur ensemble. Nous voulions nous assurer que la pratique en cours permettait une répartition juste et équitable entre les différents payeurs de taxes. Suite aux recommandations de la firme, des ajustements ont dû être faits et vous trouverez dans le tableau suivant ce qui représente maintenant un meilleur équilibre de la charge fiscale.

## BUDGET 2024

Comme nous le savons tous, les taxes constituent la principale source de revenus des municipalités et sont composées de la taxe foncière générale et des tarifications telles que les services d'aqueduc, d'égouts et de gestion des matières résiduelles. À la suite de la rigoureuse analyse de situation que nous venons de vous décrire pour la préparation du budget 2024, le compte de taxes augmentera de 3.45 % pour une résidence moyenne d'une valeur de 252 792\$.

Pour ce qui est de la tarification des services, vous constaterez un ajustement équilibré au niveau des services de l'aqueduc, de l'égout et de l'assainissement.

## LA RÉPARTITION DES TAXES ET TARIFICATIONS 2024 SE PRÉSENTE COMME SUIT :

	2023 (par tranches de 100\$ d'évaluation)	2024 (par tranches de 100\$ d'évaluation)
Résidentiel	0,8299	0,8706
INR	1,5119	2,2042
Industriel	1,8619	2,2933
Immeubles 6 logements et +	0,9869	1,0691
Terrains vagues desservis	1,3560	1,1920

	2023	2024	%
Évaluation d'une résidence moyenne : 252 792,00\$	2 819,92\$	2 917,23\$	3,45 %

## PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2024-2026

Le programme triennal des immobilisations (PTI) présente les priorités et actions que la Ville compte réaliser entre 2024 et 2026. Vous constaterez dans le PTI les dépenses prévues pour tout ce qui concerne le réseau d'aqueduc, l'usine d'eau potable et l'obligation gouvernementale d'installer des compteurs d'eau, une somme de 562 862\$, incluant les coûts d'audit.

Pour les eaux usées, nous ferons des études de capacité pour des projets de raccordements pour l'ensemble des secteurs identifiés au PTI, ce qui s'inscrit dans la continuité de notre planification depuis notre arrivée. Cela représente un budget de 70 000\$ qui nous permettra de faire les plans et devis et d'effectuer un relevé sanitaire.

En ce qui a trait à l'entretien de nos rues, plusieurs tronçons seront refaits en 2024 : les rues Laplante, de l'Église, Pichette et Trépanier. Le mur de soutènement de la rue de l'Église fera quant à lui l'objet d'un audit afin d'en évaluer les coûts de réfection, qui devra être faite dans les années à venir.

De plus, un ponceau sera refait sur le chemin Dion et un autre sur l'avenue Royale à la hauteur de la rivière Lefrançois, qui devra être draguée. Des travaux d'asphaltage et la réparation

Suite →